



REUNION DE BUREAU DU 19 NOVEMBRE 2015

Présents : Micheline et Marceau Bourdon, Anita et Marc Landré, Christian Desbois, Odile et Philippe Thénot, Alain Lassauce, Michel Durey, Jean-Pierre Cocu,

Assisté de Bruno Lefort + deux messieurs de Saint Jean de la Ruelle.

Pollution de Juillet :

L'usine d'embouteillage a versé 6 000 euros. Ils seront présents à l'alevinage du 24 Novembre prochain.

Pollution de Novembre :

Le poste de relèvement des eaux usées de Donnery (près du stade) s'est déversé dans le Cens.

La SAUR a indiqué qu'elle ferait le nécessaire pour faire les travaux afin d'éviter que cela ne se renouvelle.

M. Ratilleau, Directeur Régional de la SAUR a été contacté ; il va nous verser une indemnité de 2 000 euros.

La Fédération de la pêche dit ne pas avoir été mise au courant de cet incident ; elle devrait nous verser une subvention exceptionnelle.

Suite à la réunion du SIBCCA, la Fédération a demandé qu'on lui fournisse une attestation de pollution afin de pouvoir nous verser la subvention exceptionnelle.

Alevinage :

Les prévisions ont été modifiées en fonction de la pollution.

300 kilos de plus seront déversés dans le Cens par rapport au plan d'alevinage qui avait été établi par Michel.

Le Cens sera aleviné à deux endroits.

Pour cette année, c'est 815 kilos de poissons qui seront alevinés.

La frayère à brochet dans le Cens : Il a été procédé à une pêche électrique et on sait que la frayère a fonctionné car il a été trouvé des petits brochets au lieu-dit « le moulin ».

Pour l'alevinage du 24 Novembre – RV à 9 H au lavoir de Chécy.

Le bateau sera descendu dans le canal au lieu-dit « la cale à Girard ».

Participeront à cette opération : Christian, Alain, Michel, Bruno, Marceau, Philippe et Odile, qui ont RV au local à 7 H 45 pour charger le bateau.

Mettre de côté 1 kilo de poissons pour Jacques Cotteray qui règlera sur place.

Les lieux d'alevinage sont les suivants : le canal (dans les deux sens à partir du lavoir de Chécy), l'étang des Ruets, le Cens, et l'après-midi, l'étang de Morchêne et les Grands Billons.

Jean-Pierre précise que le moteur du bateau a été réparé et qu'il est impératif de mettre du carburant neuf à chaque mise en service.

Arrivée de M. Casimir SIMOES pour être garde-pêche.

Elections :

Pas d'élection de délégués à faire.

Il faut 7 personnes + 2 commissaires aux comptes, le reste sont des membres.

Proposition de bureau : président Marc, deux vice-présidents Jean-Pierre et Philippe, trésorière Micheline + Anita (adjointe), secrétaire Odile + Michel (adjoint).

Une délégation à Philippe pour les classes de découverte et ateliers de milieux aquatiques ; le reste ce sont des membres.

Bruno, garde, ne peut pas faire partie du bureau.

Christian sera reconduit dans ses fonctions de commissaire aux comptes et s'occupera du matériel.

Alain sera également commissaire aux comptes et s'occupera des travaux.

Toutes les affiches pour l'assemblée du 19 Décembre sont à distribuer.

Saint Jean de la Ruelle :

Les deux messieurs présents nous présentent leur association de loisirs. Leur présence fait suite à une rencontre qui a eu lieu avec un élu M. Norbert du Brézé.

Après avoir visité les sites, ils constatent qu'à l'étang des Ruets, il n'y a pas beaucoup de postes, que le parking (peu sûr) est assez éloigné du lieu de pêche. L'étang de Morchêne est plus accessible pour les enfants.

Il faudra faire une convention avec la commune de Saint Jean de la Ruelle et proposer la carte départementale « enfant » de notre association.

Questions diverses :

Micheline indique que le festival de Loire a conduit à un déficit de 376,93 euros, mais la pêche à la ligne à elle seule a été bénéficiaire. La location du stand est chère et pour le prochain festival, l'ANCO ne souhaite pas « repartir ».

Trois rencontres ont eu lieu avec les nouveaux élus de Saint Cyr en Val qui souhaitent savoir ce que l'on fait. Une mise à jour des conventions et des baux de pêche est à l'étude.

Marc et Philippe ont assisté le 12 Novembre à la réunion du SIBCCA avec Hubert Tinseau, Président. Au cours de cette réunion, il a été présenté le programme des travaux réalisés dans le premier plan de réhabilitation de la rivière, et ce qui est prévu pour les cinq ans à venir.

Micheline indique qu'un nouveau dépositaire vendra les cartes pour 2016 : Super U à Sandillon.

Prévoir de faire la mise à jour du site internet. En cours.

Le montant du cadeau à offrir aux dépositaires est réévalué à 15/20 euros.

Ensuite nos amis participants à la construction du char nous ont rejoint pour définir le thème du char 2016 : une toupie avec des costumes d'enfants pour les personnes défilant.

Prochaine réunion le mardi 1^{er} Décembre à 18 H.

Ordre du jour : fin de la préparation de l'assemblée générale ; bilan de l'alevinage ; travaux d'hiver ; préparation de la pêche à la truite.

Nouvelles coordonnées :

Christian Desbois : christian.desbois@orange.fr

Bruno Lefort, garde-pêche : 06 72 29 99 46

Fédération de la pêche : 02 38 56 62 69